

# Paris Foot Week End

le bulletin hebdomadaire de la commission départementale de football

ISSN : 1771 - 4974

## La remontada des foots FSGT, construire les foots de demain

Quels sont les besoins des clubs de football ?

Quelle stratégie de développement et quel nouveau projet dans les activités football ?

**Jeudi 29 mars 2018**

Au comité FSGT 94 - 115 avenue Thorez à Ivry / Seine (Métro L 7 - .Pierre Curie)

**1er Mi-temps : 14h à 18h**

**2nd Mi-temps : 18h30 à 20h**

**[INSCRIVEZ-VOUS : www.footfsgtidf.org](http://www.footfsgtidf.org)**

Un état des lieux des foots FSGT en Ile de France a été réalisé par les comités 92-93-94-75 et la Ligue Ile de France. Il a été discuté dans les commissions de gestion des foots et avec les responsables d'équipe entre fin janvier et mi-mars. Constats, propositions et échéanciers sont proposés.

De nombreuses pistes émergent :

- Formes d'organisations des compétitions et accessibilités horaires pour coller aux contraintes de transport et aux modes de vie.
- Répartition par zone géographique et réduction des temps de transport.
- Mutualisation des forces humaines bénévoles et salariées pour des commissions plus efficace et mieux formées.
- Évolution du règlement pour un football plus respectueux des motivations et plus sain.
- Formation des dirigeants, des entraîneurs, des arbitres pour un football plus associatif et plus humain...
- Stratégie et efforts communs des comités pour mutualiser les terrains et en obtenir de nouveaux...
- Et d'autres peuvent voir le jour...

Les besoins des individus et leurs conditions de vie évoluent, les modalités de pratique du football doivent aussi évoluer.

Les dernières grandes transformations des foots FSGT datent d'il y a presque 20 ans, l'heure est venue de construire un nouveau projet.

**Quels leviers actionner, quelles priorités, quelles échéances programmer pour développer ce nouveau projet ?**

C'est le sens de la journée.

Journée organisée dans le cadre de la semaine des clubs et des comités FSGT : [www.fsgt94.org](http://www.fsgt94.org)

**Fédération Sportive et Gymnique du Travail  
COMITE DE PARIS**

35 avenue de Flandre - 75019 Paris Tél. : 01.40.35.18.49 mail : [foot@fsgt75.org](mailto:foot@fsgt75.org)  
Permanence de la Commission football le mardi de 16h à 22h

Sommaire :

<b>INFORMATIONS GÉNÉRALES.....</b>	<b>2</b>
<b>PASSAGE A L'HEURE D'ETE.....</b>	<b>2</b>
<b>CHALLENGE DE LA VIE ASSOCIATIVE.....</b>	<b>3</b>
<b>ASSEMBLEE GENERALE – FSGT 75.....</b>	<b>3</b>
<b>COMMISSION DE DISCIPLINE.....</b>	<b>4</b>
<b>COMMISSION D'APPEL.....</b>	<b>6</b>
<b>JOUEURS SUSPENDUS.....</b>	<b>9</b>
<b>COUPES DEPARTEMENTALES.....</b>	<b>11</b>
<b>RÉSULTATS.....</b>	<b>13</b>
<b>UNITÉS ADMINISTRATIVES.....</b>	<b>14</b>
<b>SUIVI DES CARTONS.....</b>	<b>14</b>
<b>PROGRAMMATION MATCHS REMIS.....</b>	<b>15</b>
<b>COURRIERS DES CLUBS.....</b>	<b>15</b>
<b>FORAITS GENERAUX ET DEMANDES DE REPORTS.....</b>	<b>16</b>
<b>ARBITRES.....</b>	<b>17</b>
<b>INDEMNITES DUES.....</b>	<b>18</b>

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### Présents à la commission football du 20 mars 2018

- |                          |                     |                        |
|--------------------------|---------------------|------------------------|
| • AYACHE Mohammed        | • LAFOND Marcel     | • MASTROJANNI Philippe |
| • DE FREITAS José Manuel | • LAVILLE Pascal    | • NACIMENTO Henri      |
| • DUCLOS Éric            | • MANDOUBIA Parfait | • LE JOLU Patrick      |
| • FABRE Claude           |                     |                        |

Excusé(s) : LOUSTAU Jean-Jacques - DELPERIE Jérôme – LARIVE Vincent – MERCY Jean-Sébastien - TOPYUREK Ali

## PASSAGE A L'HEURE D'ETE



### SOYEZ A L'HEURE !

Dans la nuit de samedi 24 au dimanche 25 mars nous passons à l'heure d'été, à 2 heures du matin il sera 3 heures.

Attention aux rencontres du dimanche matin.

## CHALLENGE DE LA VIE ASSOCIATIVE

### TROPHÉE RAYMOND SAUVÉ



La remise des récompenses du Trophée Raymond Sauvé 2017 aura lieu le vendredi 23 mars dans le cadre de l'assemblée générale du Comité.

Les 3 équipes concernées sont :

- ESC 15 A
- CANTOU FC
- ESPOIR 18 (au titre de la meilleure progression)

La présence des dirigeants des équipes est indispensable.

## ASSEMBLEE GENERALE – FSGT 75

**Vendredi 23 mars – Paris 20e**

***Peut-on considérer une assemblée générale comme une réunion associative de plus dans l'année ?***

*Non ! Celle du Comité de Paris FSGT, n'en est pas une.*

*Osons comparer la présence nécessaire des clubs ce soir-là à celle de deux équipes pour une rencontre sportive. Sans dialogue, sans communication, sans terrain de jeu avant le match cette compétition pourrait-elle avoir lieu ?*

*Certainement pas !*

*Elle aura lieu parce qu'un besoin s'est exprimé pour aboutir à l'objectif commun : la rencontre.*

*Notons aussi, la présence, ce soir-là, d'élus aux sports de quelques arrondissements de Paris.*

*Une façon nouvelle d'échanger directement avec les acteurs qui font notre réalité sur le terrain et surtout de faire entendre une voix : la votre et celle d'un sport populaire différent.*

*C'est dans cette disposition que les bénévoles et salariés, qui gèrent au quotidien votre activité, espèrent vous y retrouvez, nombreux.*

**Toutes les informations et inscriptions sur le site du comité : [www.fsgt75.org](http://www.fsgt75.org)**

**ou pour [s'inscrire c'est ici](#)**

*La Direction du Comité*

## COMMISSION DE DISCIPLINE

**Présents** : Georges ROCHETEAU – COLLOT Léonce – Daniel AFCHAIN – Gilbert NUIRO

### **Courriers reçus :**

- ♦ Feuille de match du 18/03/18 – Dimanche matin – Niveau B – J.S.C – ACAF – Dossier en attente de rapport du club ACAF – Compte rendu blessure du joueur de J.S.C Mr. KHEZZAR Jawad (Licence N°55620240).
- ♦ Compte rendu des urgences de l'hôpital AVICENNE de la blessure du joueur du club J.S.C Mr. KHEZZAR Jawad.

### **Rapports reçus :**

- ♦ Arbitre officiel du Comité 93 – Match du 18/03/18 – Dimanche matin – Niveau B – J.S.C – ACAF – Dossier en attente.

### **Communications – Informations au clubs :**

- ♦ Le club AS PP XV A est prié de se présenter devant la commission de discipline avec toutes les licences afin d'obtenir un complément d'information un mardi soir à partir de 18h00.
- ♦ Rappel de l'article 37 : Toute suspension inférieure à 3 mois n'est pas susceptible d'appel – Seul le résultat du match est susceptible.

## DOSSIER N°24

### **Match du 04/02/2018 – Dimanche matin - Groupe B ACAF FRANCE FOOTBALL – AOP BEZONS**

Par une décision en date du 27/02/2018, la Commission de discipline a infligé, outre les sanctions disciplinaires, une pénalité de 1 (un) point par semaine de retard au club ACAF FRANCE FOOTBALL jusqu'à reconstitution de la feuille de match déchirée par l'un de ses joueurs dans le vestiaire de l'arbitre.

Cette demande n'a pas été honorée par le club ACAF FRANCE FOOTBALL et constatée par la Commission de discipline le mardi 20 mars 2018.

C'est pourquoi, le troisième point de pénalité est appliqué à la date du 20 mars 2018.

Afin de poursuivre, dans les meilleures conditions, l'instruction du dossier, la Commission demande une nouvelle fois la photocopie de toutes les licences du Club ACAF FRANCE FOOTBALL avec le numéro des licences et le numéro des maillots des joueurs ayant participé à la rencontre.

**DOSSIER N°27**

**Match du 23/02/2018 – Vendredi soir – Coupe Gérard BERTRAND - ¼ de finale  
A.S LAUMIERE – ESC 15 (A)**

En l'absence non excusée des deux joueurs convoqués du Club AS LAUMIERE et après en avoir délibéré, la Commission de discipline de première instance décide :

Préalablement à sa décision, il faut préciser que les arbitres officiels de la rencontre ont informés les deux capitaines que celle-ci serait réduite 10 minutes avant la fin du temps réglementaire, prévu sans période de prolongation, pour effectuer la séance de tirs aux buts, en cas d'égalité à ce moment là. (1 à 1)

Il faut également préciser que le match s'est déroulé au stade de la Porte de la Plaine à Paris 15ème et que l'extinction des lumières se fait automatiquement à 22 heures avec un coup d'envoi de la rencontre programmé à 20 h 30.

En conséquence, considérant le fait que cette rencontre est un match de coupe et que seul, les tirs aux buts peuvent départager les deux équipes, les Arbitres Officiels ont eu raison de réduire la durée la rencontre.

La Commission considère que cette décision aurait pu permettre une fin de rencontre équitable sans l'agression commise par le Capitaine M. ORKZAI (licence N°55608492) du Club AS LAUMIERE sur le joueur M. NAFFRECHOUK Malo (licence N°55740001) du club ESC 15 (A).

Cette agression n'a pas permis la séance de tirs aux buts par extinction des lumières du stade de la Porte de la Plaine et la commission considère que la responsabilité en incombe exclusivement au club AS LAUMIERE.

C'est pourquoi, la Commission décide :

**Match perdu par pénalité au club AS LAUMIERE**

Transmet le dossier au Collectif de gestion de la Coupe Gérard Bertrand afin de confirmer la qualification du club ESC 15 (A) pour le prochain tour.

Suspension ferme du joueur/Capitaine M. ORKZAI (licence N°55608452) du club AS LAUMIERE d'une durée de 18 mois ferme pour agression avec blessure et ITT inférieur à 5 jours (tableau A - ligne 17) comprenant les différentes périodes de neutralisation (15 juin au 15 septembre de chaque saison sportive) Ce joueur sera requalifié à la date du 16/09/2019.

En outre, devant les récidives de violences commise par le club AS LAUMIERE pendant la saison 2017/2018 et considérant que la demande de mise en procédure orange précisée dans le bulletin N°17 du 23 janvier 2018 n'a pas suffi à ses dirigeants de les alerter sur une sanction disciplinaire plus importante, la Commission décide sa mise hors compétitions pour toutes les rencontres de football à 11 de l'Ile de France jusqu'à la fin de saison 2017/2018.

Transmet le dossier à la Direction du Comité de Paris et/ou à la Commission football pour rencontrer le club AS LAUMIERE afin de faire le point sur sa situation et l'accompagner sur son engagement futur dans les compétitions de la F.S.G.T au Comité de Paris.

"la présente décision est susceptible d'appel devant la Commission Régionale d'appel (B.A.R) dans les conditions de forme et de délais prévus à l'article 36 du règlement des compétitions hiérarchisées de football à 11 en Ile-de-France"

"Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et de l'équité sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel"

## COMMISSION D'APPEL

Réunion du 14/03/2018

Présents : Alain Fouché, Alain Gibeau, René Rizzo, Jean-Claude Millet

Excusé : Jean-Pierre Planque

Reprise du DOSSIER N° 7

Championnat Dimanche matin - Groupe B - match du 19/11/17

USMT RIVES NORD / US DRANCY

### Rappel:

Suite à la première convocation du mois de janvier, à laquelle le club USMT Rives Nord n'avait pas répondu, le B.A.R. avait décidé de convoquer à nouveau le joueur AIT OUBIHI pour procéder au contrôle visuel d'identité en présence de l'arbitre officiel et du capitaine adverse.

### Constataion:

*Sur la convocation il était précisé que le joueur (ou son club) avait jusqu'au lundi 12 mars 18h00 pour confirmer sa présence. Le Bureau d'Appel n'ayant constaté aucun accusé réception de cette convocation à la date prévue, les différentes personnes convoquées ont été informées de l'annulation de l'audition prévue ce jour.*

### Décisions du Bureau d'Appel :

Considérant que le club fait volontairement obstruction à la procédure en cours, empêchant ainsi la manifestation de la vérité, le Bureau d'Appel décide :

- ♦ Match perdu par pénalité au club USMT Rives Nord pour obstruction à la procédure et empêchement d'un contrôle d'identité.
- ♦ Pénalisation du club USMT Rives Nord de 5 unités administratives pour absence non excusée à convocation.
- ♦ Pénalisation du club USMT Rives Nord de 2 unités administratives pour non présentation de licence.

Résultat enregistré : **US DRANCY – USMT Rives Nord 3-0 pénalité (3 points – 0 point)**

DOSSIER N° 9

Championnat dimanche matin - Groupe B - match du 05/11/17

AOP BEZONS / ASPP XV

### 1ère instance :

Comité 75 – Commission de Discipline - dossier n°10 – PV dans bulletin C75 n°15 du 09/01/18.

### Décision prise en première instance:

Match perdu par pénalité au club AOP Bezons.

### Appel :

recevable du club AOP BEZONS, par mail du 15/01/18, contestant la décision au motif que le match est allé jusqu'à son terme sous la direction de l'arbitre officiel qui n'a pas été entendu par la Commission de Discipline du comité 75.

### Auditions:

M. Antonio FERREIRA, licence 334145, délégué AOP Bezons.

M. Marco FERREIRA, licence 267203, capitaine AOP Bezons.

M. Fernando FERNANDES, licence 12491, délégué ASPP XV.

M. Christophe ALMEIDA, licence 55589081, capitaine ASPP XV.  
M. Philippe ZAGO, licence 64167, arbitre officiel du comité 92

**Rappel des faits :**

Ce match est allé à son terme mais l'arbitre a rédigé un rapport suite à des propos déplacés de la correspondante du club ASPP XV, faisant suite à un changement de décision au sujet d'un pénalty à la 85<sup>ème</sup> minute au bénéfice de son club, dans un premier temps accordé puis annulé après palabres.

Le club ASPP XV a contesté cette décision avec véhémence et a rédigé une réclamation sur ce fait de jeu considérant que l'arbitre avait subi une pression de la part du club AOP Bezons l'ayant entraîné à changer sa décision.

La Commission de Discipline du comité de Paris n'a pas jugé utile de convoquer ni d'entendre l'arbitre officiel du match et a retenu, pour sa décision, le fait qu'une personne de l'encadrement de AOP Bezons, non licenciée au club, a fait une incursion sur le terrain et est venu au contact de l'arbitre (contact torse contre torse) pour contester ses décisions.

**Eléments du dossier :**

Suite à la décision du comité 75 et à l'appel du club AOP Bezons, l'arbitre officiel a adressé un complément de rapport au Bureau d'Appel pour exprimer sa surprise de ne pas avoir été entendu en première instance et contester l'interprétation des faits de cette dernière. Il a donc été convoqué et reçu par le Bureau d'Appel ainsi que les représentants des deux clubs. Les auditions ont mis en évidence une divergence d'appréciation entre le club ASPP XV et l'arbitre officiel, confirmant ainsi les contenus des rapports du dossier.

Le Bureau d'Appel constate :

- ♦ que le match est allé à son terme normalement
- ♦ que la feuille de match indique un score nul de 1 but partout sans qu'aucune réclamation ni réserve ne soit portée par aucun des deux clubs, alors qu'elle a été contresignée par les deux capitaines et les deux délégués.
- ♦ qu'un encadrant de AOP Bezons non licencié a eu un comportement inapproprié, sans envahissement de terrain, mais qu'il a été immédiatement recadré par le capitaine de son équipe, sans conséquence pour la suite
- ♦ que l'arbitre a utilisé son droit de revenir sur une de ses décisions avant la reprise du jeu
- ♦ que la correspondante du club ASPP XV n'a pas cessé d'invectiver l'arbitre après le pénalty refusé et ce jusqu'à la sortie du stade de ce dernier.

**Décisions du Bureau d'Appel :**

Suite aux remarques précédentes, le Bureau d'Appel considère qu'aucun élément dans le déroulement de cette partie ne peut justifier la perte du match par pénalité pour AOP Bezons et décide donc d'entériner le résultat figurant sur la feuille de match, à savoir score nul 1 à 1.

Les attitudes individuelles à déplorer de chaque côté, vis-à-vis de l'arbitre, devraient être théoriquement sanctionnées. Cependant, le fait que le cadre technique de Bezons ne soit pas licencié empêche toute sanction individuelle le concernant, créant ainsi un déséquilibre et donc une injustice potentielle. De ce fait le Bureau d'Appel décide de ne pas suspendre la correspondante du club ASPP XV pour éviter ce déséquilibre.

Par contre un très sérieux rappel à l'ordre est adressé aux deux clubs pour ces conduites inconvenantes et tout nouvel incident de cette nature entraînera automatiquement des sanctions à l'encontre des dirigeants officiels des clubs.

**DOSSIER N° 8**  
**Championnat Vétérans - Groupe B - match du 04/11/17**  
**ANCIENS JOYEUX ASOM / ANCIENS DU MANTOIS**

**Convocation:**

Ce dossier initialement convoqué ce jour est reporté au mercredi 21 mars à la demande des deux clubs. Compte tenu de l'éloignement particulier de toutes les personnes convoquées les auditions auront principalement lieu par téléphone, à titre exceptionnel.

**Prochaines convocations :**

**Mercredi 21 mars 2018**

**18H45** : dossier n°8 : ANCIENS JOYEUX ASOM / **ANCIENS DU MANTOIS** (par téléphone)

**19H15** : dossier n°10 : US CHOISY LE ROI / **FC HAJDUK VELJKO B**

**20H00** : dossier n°11 : **LES COUSINS FC** / DABKE FC ( foot à 7)

**Mercredi 28 mars 2018**

**19H00** : dossier n°12 : AJ LA NOUE / **RAFALE SC**

**19H45** : dossier n°13 : **OPOSSUM BOOMBOX** / ES PARISIENNE

**Dates à fixer**

dossier n°14 : **ACAF France FOOTBALL** / AOP BEZONS

dossier n°15 : **FC CHOISY LE ROI** / AS DE FANCHON

**Convocations officielles envoyées par mail aux correspondants des équipes**



## JOUEURS SUSPENDUS

Ges	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coup	A compter	Jusqu'au	Commentaires
75	VS	AS ENTRAIDE	KIPRÉ FLORENT	55624507	Oui	Oui	20/10/2017	19-oct.	suspendu 24 mois ferme
75	VS	AS LAUMIERE	COULIBALY KANJOURA	16854	Oui	Oui	24/11/2017	23/11/2018	suspendu 12 mois ferme
75	VS	AS LAUMIERE	DIBAGA KAOUSSOU	337884	Oui	Oui	24/11/2017	23/11/2018	suspendu 12 mois ferme
75	VS	AS LAUMIERE	ORKZAI FADH	55608492	Oui	Oui	23/02/2018		Suspendu, en attente de décision
94	VS	AS METROPOLITAN ONDAS	ALMEIDA BRITO ANDY	55733610	Oui	Oui	28/02/2018	26/09/2018	Suspendu 6 mois ferme (15/06/15/09neutralisés) DELAUNE
94	VS	CICLON LATINO	JULIO CESAR CASTANEDA TORRES	55727856	Oui	Oui	16/02/2018	15/06/2018	Suspendu 4 mois fermes (article A11)
75	VS	FC CHOISY LE ROI VS	BENKHADDA HATIM	55731019	Oui	Oui	27/02/2018	26/02/2019	Suspendu 12 mois ferme
75	VS	FC CHOISY LE ROI VS	BOUGHRARA MIMOUN	51480	Oui	Oui	06/03/2018	05/03/2019	suspendu 12 mois ferme
75	VS	FC CHOISY LE ROI VS	HAMDANI HICHAM	448421	Oui	Oui	16/05/2017	15/06/2018	Suspendu 10 mois fermes
75	VS	FC CHOISY LE ROI VS	MALKI HICHAM	55700143	Oui	Oui	06/03/2018	05/03/2019	suspendu 12 mois ferme
92	SM	AS CHEMINOTS DE CONFLANS	BELMESKINE FOUAD	55561033	Oui	Oui	10/03/2018		Suspendu pour 1 match suite à un carton rouge.
LIF	SM	ASC BNP PARIBAS	AIT HADDOU SAMIR	55552979	Oui	Oui	20/01/2018	19/10/2018	Suspendu, 6 mois fermes (neutralisation du 15/06 au 15/09)
LIF	SM	JOHNSON DIVERSEY FC	GUILLEMIN FLORIAN	55677747	Oui	Oui	05/11/2016	08/05/2018	Suspendu 18 mois fermes ( tableau B 26 )
LIF	SM	JOHNSON DIVERSEY FC	LOUINASSE JOSEPH	270683	Oui	Oui	04/11/2017	03/05/2019	Suspendu 18 mois fermes
94	SM	LEVALLOIS SC 7A	BIVARD ARNAUD CHRISTOPHER	55731677	Oui	Oui	25/11/2017	24/03/2018	Suspendu 4 mois fermes ( article 44 A 10)
92	SM	MAZARS	RABEHI ABDELKADER	55659246	Oui	Oui	28/02/2018		Suspendu en attente de décision (DELAUNE)
LIF	SM	USMT FLANDRE	CALLE ARNAULD	12514	Oui	Oui	24/02/2018		Suspendu, en attente de décision
LIF	SM	USMT FLANDRE	MARQUES JULIEN	502409	Oui	Oui	24/02/2018		Suspendu, en attente de décision
93	SA	AGUIAS FC	LAZAAR YACINE	55622149	Oui	Oui	02/06/2016		suspendu j'usqu'a comparution
93	SA	AGUIAS FC	NUNES ALEXANDRE	55650633	Oui	Oui	20/01/2018	19/10/2018	Suspendu 6 mois ferme (15/06/15/09neutralisés) DELAUNE
LIF	SA	AS COPA	ROUBY MATTHIEU	439883	Oui	Oui	12/12/2017	11/06/2018	Suspendu, 6 mois fermes (décision du B.A.R.)
93	SA	AS VAL IMMO	KELBABA PAUL OLIVIER	55734737	Oui	Oui	18/11/2017	17/05/2019	Suspendu 18 mois fermes
94	SA	ASC MUETTE	LAVITAL CÉDRIC	55500668	Oui	Oui	18/11/2017	18/05/2018	Suspendu 6 mois fermes (article 44 B 21). (15juin/15 sept neutralisé)
LIF	SA	FC NOISY LE SEC	KACI HAMZA	55622934	Oui	Oui	27/01/2018	27/04/2018	Suspendu, 3 mois fermes
LIF	SA	US GAZELEC LANDY 93	BOUGARNE RADOUANE	55730336	Oui	Oui	18/11/2017	17/05/2018	Suspendu, 6 mois fermes
75	DM	ACAF FRANCE FOOTBALL	MAZAZI LAZIZ	64355	Oui	Oui	24/02/2018	01/11/2018	suspendu 6 mois ferme
75	DM	ACAF FRANCE FOOTBALL	TIKHARBATINE EL HADI	666937	Oui	Oui	18/03/2018		Suspendu, en attente de décision
94	DM	ACP CHOISY LE ROI	GOMES RODRIGUES NUNO MIGUEL	55525166	Oui	Oui	25/05/2014	24/05/2019	Suspendu 5 ans dont un an interdit stades et abords (Arrêté Préfectoral)
75	DM	AP MONTALEGRE	DA CUNHA JOSÉ	55614846	Oui	Oui	07/06/2017	29/01/2019	Suspendu 14 mois ferme
75	DM	AP MONTALEGRE	GONCALVES MARIO	55698621	Oui	Oui	29/05/2017	29/09/2018	Suspendu 10 mois ferme
75	DM	AP MONTALEGRE	MAGALHAES SERGIO	448039	Oui	Oui	29/05/2017	29/01/2019	Suspendu 14 mois ferme
75	DM	AP MONTALEGRE	SAGRES VICTOR	55682233	Oui	Oui	07/05/2017	06/11/2018	Suspendu 12 mois fermes
LIF	DM	AS MALGACHE C	ALCAREZ MEHDI	55683753	Oui	Oui	04/03/2018		Suspendu, en attente de décision
LIF	DM	FC 5 QUINAS	SIMION SWAN	661882	Oui	Oui	04/03/2018		Suspendu, en attente de décision
75	DM	FC HAJDUK VELJKO B	GLIGORIJEVIC BORISLAV	177484	Oui	Oui	17/12/2017	17/11/2018	Suspendu 9 mois fermes (article 44 B 23) (15 juin/15 sept neutralisé)

Ges	DJ	Nom du club	Nom du joueur	Licence	Chpt	Coup	A compter	Jusqu'au	Commentaires
75	DM	FC HAJDUK VELJKO B	NIKOLIC ZIVOJIN	12020	Oui	Oui	17/12/2017	17/11/2018	Suspendu 9 mois fermes (article 44 B 23) (15 Juin/15 sept neutralisé)
LIF	DM	JS IMAZIGHEN	MILOUDI SOFIANE	55586805	Oui	Oui	11/03/2018		Suspendu, en attente de décision
75	DM	JSC	DOUMBIA ISMAILA	55620249	Oui	Oui	23/02/2018	23/05/2018	SUSPENDU 3 MOIS FERME (DELAUNE)
93	LS	APSAP BEAUJON	DUBREAS LIONEL	55642726	Oui	Oui	31/05/2017	10/11/2018	Suspendu 1 an ferme
75	LS	AS TITANS	BACHTA SABRE	55534750	Oui	Oui	12/02/2018		Suspendu pour 2 matchs
93	LS	ASC VITRY	AKIAL NADINN	276573	Oui	Oui	12/10/2015	11/10/2018	Suspendu, 3 ans fermes
93	LS	ASC VITRY	BARKOUN ABDELKADER	53709	Oui	Oui	06/11/2017	05/11/2019	suspendu 24 mois ferme
92	LS	ASCJ 92	GOMES LOPES WILLY	55738576	Oui	Oui	12/12/2017	01/03/2019	Suspendu 12 mois ferme de toutes compétitions (tableau A ligne 16)
75	LS	ASPTT AC VICTOR HUGO B	BELABBES AFIF	55559450	Oui	Oui	09/01/2018	08/10/2018	suspendu 6 mois ferme
75	LS	ASPTT AC VICTOR HUGO B	BENTABED SOFIANE	55678664	Oui	Oui	09/01/2018	08/10/2018	suspendu 6 mois ferme
94	LS	FC RUNGIS A	BEDARD DAMIEN	55501967	Oui	Oui	22/02/2018	22/05/2018	Suspendu 3 mois
93	LS	FONTENAY FOOTBALL TEAM	SOUKUP ROMAIN	55729936	Oui	Oui	04/12/2017	04/05/2018	Suspendu 5 mois fermes
93	LS	PARIS D EXIL	KÉBÉ MOHAMED	55730052	Oui	Oui	20/11/2017	19/05/2019	Suspendu 18 mois fermes.
75	JS	FC LABOULE	MBEA DIKONGUE VALERE	503172	Oui	Oui	13/03/2018	12/05/2018	Suspendu 2 mois fermes
75	JS	TUN UNITED FC A	ALAYA AMINE	55729261	Oui	Oui	13/03/2018	12/05/2018	Suspendu 2 mois fermes
78		AS TURQUIE DES MUREAUX DE L	DUZARDIC BURHAN	313742	Oui	Oui	12/03/2017	12/03/2019	Suspendu 2 ans fermes
93		BONDYNAMIQUES	ADDOU YAZID	55690778	Oui	Oui	10/01/2017	09/01/2020	Suspendu 36 mois ( article 44 - A - 19)
94		CST AL FAWZ	KETTECHE MATHIEU	333915	Oui	Oui	28/05/2014	27/05/2018	Suspendu 1 an (DELAUNE) + 3 ans fermes
94		CST AL FAWZ	TRAORE MAMADOU	55563313	Oui	Oui	12/05/2015		suspendu jusqu'a comparution
93		FC SCUDETTOS	ADMI FAYSSAL	55587641	Oui	Oui	30/01/2017	30/10/2021	Suspendu 3 ans de toutes compétitions

## COUPES DEPARTEMENTALES

### PROCHAIN TOUR : LE CADRAGE

Pour faire suite aux informations parues dans le dernier bulletin et aux résultats des rencontres en retard des coupes régionales, nous connaissons les contraintes d'organisation des cadrages.

Pour la coupe de semaine, toutes les équipes sorties du second tour de la coupe nationale et régionale sont intégrées au tirage.

Pour la coupe week-end, cela n'a pas été possible puisque nous avons la limite de 16 équipes pour ce prochain tour. Nous avons 11 équipes qualifiées du second tour, 2 équipes sorties de la coupe nationale et 5 équipes éliminées des coupes régionales, soit un total de 18 équipes. Nous avons donc fait le choix de ne pas retenir les 2 équipes sorties de la coupe nationale (AS MALGACHE C - AS PP XV A)

Concernant le calendrier, nous laissons la possibilité, aux équipes qui s'entendent et qui le peuvent, de pouvoir décaler ce tour (week-end de Pâques) au week-end du 13 au 16 avril (sauf pour le dimanche 15 qui sera une journée de championnat) Cette possibilité est soumise à conditions :

- Accord écrit des deux équipes.
- Pas de match remis de championnat à la nouvelle date.

### PARTICULARITES D'ORGANISATION

Coupe de semaine – Trophée Marcel LAFOND

Tirage au sort intégral – 4 équipe exempt du cadrage.

Coupe de week-end - Trophée Jean-Jacques LOUSTAU

Nous resterons par demi-journée pour ce second tour sauf pour une rencontre.

A partir du prochain tour le tirage sera intégral et les rencontres se dérouleront le jour et le terrain du premier tiré.

### CALENDRIER DE L'EPREUVE

- Premier tour du 26 au 29 janvier 2018
- Second tour du 23 au 26 février 2018
- **Cadrage (week-end de Pâques) 30 mars au 2 avril 2018 \***
- 1/4 de finale du 27 au 30 avril 2018
- 1/2 finales du 25 au 28 mai 2018
- Finale 8 au 11 juin 2018

\* Voir info calendrier en début de paragraphe

### CONSEILS AUX EQUIPES

#### A) Report de match

Aucune demande de report de match ne sera prise en compte sur simple demande des clubs.

Seule la Commission gestionnaire (comité de Paris) est compétente pour étudier les cas de force majeure.

#### B) Feuilles de matchs

Des feuilles de matchs spécifiques aux deux coupes seront envoyées systématiquement à toutes les équipes. Une seule est à remplir le soir du match.

Les feuilles de matchs "originales" sont à retourner immédiatement, à l'adresse suivante :

**Comité de Paris – 35 avenue de Flandre - 75019 Paris.**

L'envoi en incombe au club vainqueur si le match s'est déroulé normalement, ou au club recevant dans tous les autres cas. Seule la réception de cette feuille permet la validation du résultat.

### C) Règlement des épreuves

Le règlement des compétitions hiérarchisées de football A 11, Championnats et Coupes (éditions septembre 2017).

### D) Adaptation des lois de jeu

- Pas de prolongation en cas d'égalité en fin de match, mais séance de tirs au but obligatoire.

### E) Horaires des matchs

- Se reporter aux tableaux des matchs. C'est toujours l'horaire de concession du terrain du club recevant qui doit être respecté.

### F) Désignations des arbitres

Les commissions départementales d'arbitrage désignent en fonction des disponibilités les arbitres pour diriger les rencontres.

### G) Indemnités d'arbitrage

Les indemnités des arbitres officiels désignés **sont à régler par moitié, par chacun des deux clubs.**

### H) Collectif de gestion

Tous les courriers, rapports, feuilles de matchs concernant les coupes départementales sont à adresser au Comité de Paris.

La Commission de Discipline du comité de Paris gère et convoque les clubs en cas de litige.

## TIRAGE TOUR DE CADRAGE

### **COUPE 75 - JJ LOUSTAU - Cadrage - MATCH(S) A JOUER LE SAMEDI 31 MARS 2018**

n°1	USMT FLANDRE / ASC BNP PARIBAS	N Mandela - 9h30 - La Courneuve 93
n°2	UA SOCIETE GENERALE A / UA SOCIETE GENERALE B	Parc des Sports - 9h30 - Bobigny 93
n°3	AS PLUS LOIN B / PARIS PANTIN FC B	Pte de Bagnolet - 11h - Paris 20ème
n°4	PEROU-UNI FC / AS VAL IMMO	L Lumière A - 17h30 - Paris 20ème
n°5	AS MALGACHE A / ASA RIGONDES	Poterne Peupliers - 17h - Paris 13ème

### **COUPE 75 - JJ LOUSTAU - Cadrage - MATCH(S) A JOUER LE DIMANCHE 01 AVRIL 2018**

n°6	FC PARIS 7 / AF PORTUGAIS PARIS	C Rigoulot - 11h - Paris 15
n°7	JS IMAZIGHEN / FC SOLVEIRA A	Porte de la Chapelle - 10h - Paris 18
n°8	APP CLICHY / AS PLUS LOIN A	0F / 3 – Forfait déclaré APP CLICHY

### **COUPE 75 - M LAFOND - Cadrage - MATCH(S) A JOUER LE VENDREDI 30 MARS 2018**

n°1	UNIONE CORSA / CLUB UNI DU LUNDI	Lenglen Vaugirard - 20h30
n°5	AS DE FANCHON / EXEMPT	
n°6	OASIS 18 / EXEMPT	
n°7	AS METROPOLITAN ONDAS / EXEMPT	
n°8	LE BORUSSIA DES POTOS / EXEMPT	

### **COUPE 75 - M LAFOND - Cadrage - MATCH(S) A JOUER LE LUNDI 16 AVRIL 2018**

n°2	AGATHA STRONGBOLY / BOCA JUNIOR	JP Garchery -20h- Joinville le Pont 94
n°3	CLUB DEFENSE BALARD-A / ASPDI	J.Noel - 20h30 - Paris 14ème
n°4	WINAMAX FC / INTERNATIONALE IDF FC	20h30 - Pte de Charenton Paris

# RÉSULTATS

<b>VS GROUPE B - Journée n°12 - vendredi 09 mars 2018</b>		<b>Scores</b>	<b>Observations</b>
AS LAUMIERE	AC TRABZON	1 - 2	
AS SANTUARIO-TULUA	AS ENTRAIDE	1 - 1	
<b>VS GROUPE B - Journée n°13 - vendredi 16 mars 2018</b>		<b>Scores</b>	<b>Observations</b>
AC TRABZON	AS SANTUARIO-TULUA	FPN	Sans nouvelles le 27/03/2018, Match Perdu par Pénalité au Vainqueur Forfait Déclaré (Non Respect Article n°4)
AS TURK	AS LAUMIERE	3 - 0F	
AS ENTRAIDE	ASPD I	0 - 3	
BOCA JUNIOR	AS DE FANCHON	2 - 3	
CS SALVADOR ALLENDE	FC CHOISY LE ROI VS	FPN	Sans nouvelles le 27/03/2018, Match Perdu par Pénalité au Vainqueur
<b>VS GROUPE C - Journée n°12 - vendredi 09 mars 2018</b>		<b>Scores</b>	<b>Observations</b>
LA OLD FIRM FC	AJ LA NOUE A	0 - 5	
DEPORTIVO LEONARDO	OASIS 18	2 - 1	
<b>VS GROUPE C - Journée n°13 - vendredi 16 mars 2018</b>		<b>Scores</b>	<b>Observations</b>
AJ LA NOUE A	LE BORUSSIA DES POTOS	7 - 0	
OASIS 18	LA OLD FIRM FC	5 - 1	
INTER BAGATELLE	PARAGUAY	FPN	Sans nouvelles le 27/03/2018, Match Perdu par Pénalité au Vainqueur
RAFALE SC	DEPORTIVO LEONARDO	0 - 0	
ST BERNARD	RED DEVILS FC	10 - 5	
<b>DM GROUPE B - Journée n°4 - dimanche 05 novembre 2017</b>		<b>Scores</b>	<b>Observations</b>
AOP BEZONS	AS PP XV A	1 - 1	Retour de Décision du Bureau d Appel Régional du 14/03/18
<b>DM GROUPE B - Journée n°12 - dimanche 04 février 2018</b>		<b>Scores</b>	<b>Observations</b>
ACAF FRANCE FOOTBALL	AOP BEZONS	0P - 3	Transmis au Bureau d Appel Régional
<b>DM GROUPE B - Journée n°15 - dimanche 11 mars 2018</b>		<b>Scores</b>	<b>Observations</b>
AOP BEZONS	AP MONTALEGRE	1 - 3	
US SEARA DRANCY	JSC	3 - 1	
<b>DM GROUPE B - Journée n°16 - dimanche 18 mars 2018</b>		<b>Scores</b>	<b>Observations</b>
FC HAJDUK VELJKO B	AP MONTALEGRE	Reporté	Terrain Impraticable
AS CANONNIERS MENILMONTANT	FC PARIS 7	0 - 7	
FC SOLVEIRAA	AOP BEZONS	FPN	Sans nouvelles le 27/03/2018, Match Perdu par Pénalité au Vainqueur ou au Reçevant
USMT RIVES NORD	AS PP XV A	Reporté	
JSC	ACAF FRANCE FOOTBALL	2 - 0	Terrain Indisponible
<b>DM GROUPE B - Journée n°17 - dimanche 25 mars 2018</b>		<b>Scores</b>	<b>Observations</b>
US SEARA DRANCY	USMT RIVES NORD	3 - 0F	Forfait Déclaré

**LS GROUPE B - Journée n°13 - lundi 12 mars 2018****Scores****Observations**

WINAMAX FC	AS TITANS	1 - 2
ASPTT AC VICTOR HUGO B	AS CANAL PLUS	5 - 3
AS QUINZE FC	CLUB DEFENSE BALARD-A	1 - 1
SPARTAK RETROGRAD	INTERNATIONALE IDF FC	2 - 3

**LS GROUPE B - Journée n°14 - lundi 19 mars 2018****Scores****Observations**

AS CANAL PLUS	ETOILE ROUGE DE LA VILLETTE	Reporté	Stade Fermé
---------------	-----------------------------	---------	-------------

**UNITÉS ADMINISTRATIVES**

Équipes	championnat	date du match	Motifs et Nb UA	Total UA
BOCA JUNIOR	VS - GROUPE B	16/03/2018	Feuille de match incomplète (1 UA)	8
ASPTT	VS - GROUPE B	16/03/2018	Feuille de match incomplète (1 UA)	7
AS SANTUARIO-TULUA	VS - GROUPE B	09/03/2018	Feuille de match hors délai (2 UA)	7
AC TRABZON	VS - GROUPE B	09/03/2018	Feuille de match hors délai (2 UA)	13
AJ LA NOUE A	VS - GROUPE C	09/03/2018	Feuille de match hors délai (2 UA)	15
DEPORTIVO LEONARDO	VS - GROUPE C	09/03/2018	Non saisie du résultat sur Internet (2 UA)	28
DEPORTIVO LEONARDO	VS - GROUPE C	09/03/2018	Feuille de match hors délai (2 UA)	28
LA OLD FIRM FC	VS - GROUPE C	16/03/2018	Feuille de match incomplète (1 UA)	3
OASIS 18	VS - GROUPE C	16/03/2018	Non saisie du résultat sur Internet (2 UA)	17
AP MONTALEGRE	DM - GROUPE B	11/03/2018	Non présentation de licence (2 UA)	3
ACAF FRANCE FOOTBALL	DM - GROUPE B	18/03/2018	Feuille de match incomplète (1 UA)	13
AS QUINZE FC	LS - GROUPE B	12/03/2018	Feuille de match incomplète (1 UA)	14
AS TITANS	LS - GROUPE B	12/03/2018	Feuille de match hors délai (2 UA)	11

**SUIVI DES CARTONS**

Com.	DJ	COMP	DIV	Date	NOM DU JOUEUR	N° Lic.	CLUB	C	US
75	VS	Chp	B	09/03/18	DOUCOURE ABDRAHMANE	19232	AS ENTRAIDE	J	1
75	VS	Chp	B	09/03/18	ZAPATA JHOAN	55675333	AS SANTUARIO-TULUA	J	1
75	VS	Chp	B	09/03/18	ACOSTA CARLOS	55734076	AS SANTUARIO-TULUA	J	1
75	VS	Chp	C	09/03/18	LENIS JERAMILLO JUAN DIEGO	55735043	DEPORTIVO LEONARDO	J	1
75	DM	Chp	B	18/03/18	OZCELIK MUSTAFA	536436	JSC	J	1
75	DM	Chp	B	18/03/18	GUESSAS SOUFYANE	666935	ACAF FRANCE FOOTBALL	B	0
75	DM	Chp	B	18/03/18	TIKHARBATINE EL HADI	666937	ACAF FRANCE FOOTBALL	R	5
75	LS	Chp	B	12/03/18	PICQUET NICOLAS	55755042	AS CANAL PLUS	J	1
75	VS	Chp	B	16/03/18	MONTOYA ANDERSON	55678850	BOCA JUNIOR	J	1
75	VS	Chp	B	16/03/18	MASSET JULIEN	11283	AS DE FANCHON	J	1

## PROGRAMMATION MATCHS REMIS

### VS GROUPE B - MATCH(S) A JOUER LE VENDREDI 30 MARS 2018

Journée n°7	CS SALVADOR ALLENDE / AS TURK	G. GOSNAT - 20h -VITRY 94
Journée n°9	AS ENTRAIDE / BOCA JUNIOR	Pte de Bagnolet - 20H30
Journée n°10	FC CHOISY LE ROI VS / AS LAUMIERE	La Grenouillère – 20h- Antony 92

### LS GROUPE B - MATCH(S) A JOUER LE LUNDI 16 AVRIL 2018

Journée n°9	AS TITANS / ASPTT AC VICTOR HUGO B	20h30 - Pte Brancion Paris
-------------	------------------------------------	----------------------------

### LS GROUPE B - MATCH(S) A JOUER LE LUNDI 23 AVRIL 2018

Journée n°11	SPARTAK RETROGRAD / AS TITANS	20h30 - Pte Brancion Paris
Journée n°12	AS CANAL PLUS / WINAMAX FC	J.de NEVE - 20h15 - Vélizy Villacoublay 78

## COURRIERS DES CLUBS

Présents : Pascal LAVILLE

#### **FC CHOISY LE ROI – M. BOUGHRARA (VS – GROUPE B)**

Demande d'annulation de sa sanction de suspension ferme suite à la décision de la commission de discipline du 75 – Dossier N°22 – Transmis au Bureau d'Appel Régional.

#### **VITRY SUR SEINE – M. MORTAIN (Directeur adjoint des sports)**

Nous informe que le terrain du Stade Georges GOSNAT est indisponible suite aux intempéries – La rencontre du 16/03 contre FC CHOISY LE ROI – Vendredi soir – a été reprogrammée au Parc de la Grenouillère à ANTONY.

#### **CANAL PLUS - M. NANOVA (LS – GROUPE B)**

Nous informe de la fermeture du Stade Jean DE NEVE pour la rencontre du 19/03 contre Étoile Rouge de la Villette – Justificatif par mail de l'assistante de Direction des Sports de la ville de Vélizy-Villacoublay.

#### **VILLE DE GENNEVILLIERS – MME. LEKHIAR (Responsable de la gestion des équipements sportifs)**

Nous informe que les terrains des Sévines sont indisponibles suite aux intempéries – La rencontre USMT RIVES NORD – AS PP XV A est reprogrammée à une date ultérieure.

#### **AS DE FANCHON - M. LAVILLE (VS – GROUPE B)**

Copie du courrier adressé à la Coupe DELAUNE.

#### **AS LAUMIERE - M. KONTE (VS – GROUPE B)**

Nous informe que suite à des problèmes que son équipe ne pourra jouer le 16/03 contre AS TURK – Je vous invite à relire l'Article N°4 du règlement Football concernant le délai inférieur à 15 jours – Pas d'accord de l'équipe adverse - Nous vous validons un forfait déclaré – De plus, vous avez 3 autres matchs en retard (Relire la page 3 du Bulletin N°24),

#### **USMT RIVES NORD - M. MIR (DM – GROUPE B)**

Déclare son équipe forfait sur la rencontre du 25/03/18 contre US SEARA DRANCY suite à des problèmes internes au club.

**INTER BAGATELLE - M. SEISSON (VS – GROUPE C)**

Demande le report de la rencontre du 30/03 contre SAINT BERNARD – La désignation de cette rencontre a été faite le 13/03 – Nous apprenons par votre courrier que vous avez un tournoi le 30/03 (Engagement de longue date) – Vous ne croyez pas que vous auriez pu nous prévenir plus tôt de ce fait – L'équipe de SAINT BERNARD a une autre rencontre à reprogrammer du 23/03/18. Nous vous enregistrons comme une demande de report – Merci avant mardi prochain de nous prévenir sur le 13/04 pour vous programmer contre SAINT BERNARD sinon ce sera le 27/04.

**ASPDI - M. DOUCOURE (VS – GROUPE B)**

Nous demande le report de la rencontre du 30/03 contre AS SANTUARIO-TULUA – Les deux équipes ont un autre match en retard à reprogrammer et elles sont toujours en course en Coupe. Regardez le calendrier, nous n'avons plus trop le choix, le 13/04 (Début des vacances ) et le 18/05 (Week-end de la Pentecôte). Vu le délai court, nous attendons de votre part et celle de AS SANTUARIO-TULUA un accord mutuel écrit pour convenir de la date du 13/04 ou 18/05 pour programmer cette rencontre – Sans réponse de l'une des deux équipes nous maintiendrons la date du 30/03.

## FORFAITS GENERAUX ET DEMANDES DE REPORTS

### ATTENTION AU FORFAIT GENERAL...(au troisième forfait, non déclaré)

AC TRABZON (VS – B)	2 Forfaits déclarés (16.02.18 et 23.03.18) contre As De Fanchon et Cs Salvador Allende
AS LAUMIERE (VS – B)	1 Forfait déclaré (16.03.18) contre As Turk
ST BERNARD (VS – C)	1 Forfait déclaré (13.10.17) contre Paraguay
OASIS (VS – C)	1 Forfait non déclaré (27.10.17) contre Paraguay
AJ LA NOUE A (VS – C)	1 Forfait déclaré (17.11.17) contre Le Borussia Des Potos
DEPORTIVO LEONARDO (VS – C)	1 Forfait non déclaré (05.01.18) contre Le Borussia Des Potos
US SEARA DRANCY (DM – B)	1 Forfait déclaré (29.10.17) contre Jsc
FC PARIS 7 (DM – B)	1 Forfait déclaré (03.12.17) contre Us Seara drancy
ACAF FRANCE FOOTBALL (DM – B)	1 Forfait déclaré (11.03.18) contre Fc Solveira A
USMT RIVES NORD (DM – B)	1 Forfait déclaré (25.03.18) contre Us Seara Drancy
Pour Info :	
AS COPAINS IDF (SM – B)	Forfait Général déclaré par AS COPAINS IDF le 03/10/2017



**EQUIPES AYANT USE DE LEUR DROIT DE REPORT**

AS ENTRAIDE (VS – B)	22.09.17 (contre CS SALVADOR ALLENDE)
AS DE FANCHON (VS – B)	24.11.17 (contre CS SALVADOR ALLENDE)
AS TURK (VS – B)	15.12.17 (contre CS SALVADOR ALLENDE)
AC TRABZON (VS – B)	19.01.18 (contre CS SALVADOR ALLENDE)
AS SANTUARIO-TULUA (VS – B)	23.03.18 (contre ASPDI)
AC TRABZON (VS – B)	02.02.18 (contre AS DE FANCHON) Accord
CS SALVADOR ALLENDE (VS – B)	02.02.18 (contre AS ENTRAIDE) Accord
BOCA JUNIOR (VS – B)	23.03.18 (contre AS LAUMIERE)
ASPDI (VS – B)	30.03.18 (contre AS SUANTARIO-TULUA)
LA OLD FIRM FC (VS – C)	27.10.17 (contre DEPORTIVO LEONARDO)
LE BORUSSIA DES POTOS (VS – C)	15.12.17 (contre DEPORTIVO LEONARDO)
RAFALE SC (VS – C)	24.11.17 (contre LA OLD FIRM FC)
RED DEVILS FC (VS – C)	15.12.17 (contre PARAGUAY)
OASIS 18 (VS – C)	15.12.17 (contre ST BERNARD)
DEPORTIVO LEONARDO (VS – C)	23.03.18 (contre ST BERNARD)
INTERBAGATELLE (VS – C)	30.03.18 (contre ST BERNARD)
USMT RIVES NORD (DM – B)	11.03.18 (contre FC PARIS 7)
AS QUINZE FC (LS – B)	04.12.17 (contre AS CANAL PLUS)
AS CANAL PLUS (LS – B)	18.12.17 (contre AS TITANS)

**ARBITRES**

**Secrétariat :** M LAFOND / H.NACIMENTO

**Bulletins Reçus :**

N° 24 du 75 / N° 24 du 92 / N° 24 du 93 / N° 23 du 78/ N° 22 du 94 / N°19 Commission Régionale / N°2 Coupe départementale du 94

**Rapports Reçus :**

- Rapport de l'arbitre sur le match de championnat du VS Groupe B 16/03/2018 entre AC TRABZON et AS SANTUARIO-TULUA transmis à la commission de discipline du 75.
- Copie du rapport de l'arbitre sur le match de championnat du VS Groupe A 16/03/2018 entre UNION CORSA et LOKOMOTIV94 transmis à la commission de discipline du 75 et la commission football.
- Rapport de l'arbitre sur le match de championnat du DM Groupe B 18/03/2018 entre JSC et ACAF transmis à la commission de discipline du 75

**Courriers Reçus :**

- Retour de convocation de l'arbitre sur la rencontre du 23/03/2018 entre OASIS 18 et AJ LA NOUE A pour raison familiale, transmis à la commission de gestion.
- Retour de convocation de l'arbitre sur la rencontre du 23/03/2018 entre AS TITANS et INTERNATIONALE IDF FC pour raison personnelle, transmis à la commission de gestion.
- Mail de l'arbitre Ali EI AROUA nous informant son indisponibilité pour le mois de Mars.

## INDEMNITES DUES

Les équipes de ce tableau sont redevables d'une ou plusieurs indemnités d'arbitrage. Un courrier les informant de leur situation leur a été adressé. Passé la date limite de règlement, ces équipes seront pénalisées de 5 UA par semaine de retard. Dans tous les cas, si votre équipe est concernée, nous vous invitons à faire le nécessaire au plus vite et à prendre contact avec votre Comité pour toute demande d'information complémentaire.

Jour	Comp	Équipe redevable	Gestion	Date match	Arbitre	Indemnité due	Date limite réglemen	Date règlement	Nb UA
VS	Champ	DEPORTIVO LEONARDO	75	05/01/18	SABIN	50,00 €	23/01/18	19/03/18	0
SM	Coupe	ANCIENS JOYEUX DE LASOM	94	03/03/18	LE FORESTIER	50,00 €	21/03/18		0
SM	Coupe	ANCIENS JOYEUX DE LASOM	94	03/03/18	MSADEK	50,00 €	21/03/18		0
SM	Champ	ASC BNP PARIBAS	92	10/03/18	NOUFELE	50,00 €	25/03/18		0
SM	Champ	ASC BNP PARIBAS	92	10/03/18	ZAGO	50,00 €	25/03/18		0
SM	Champ	CM AUBERVILLIERS F	92	10/03/18	MORIN	25,00 €	25/03/18		0
SM	Champ	MSB UNITED	93	30/09/17	BADIANE	25,00 €	17/10/17		115
SM	Coupe	VEOLIA AC	94	04/11/17	CREANTOR	50,00 €	21/11/17		0
SM	Coupe	VEOLIA AC	94	04/11/17	BELKEBIR	50,00 €	21/11/17		0
SA	Champ	AS FUN CACHAN	94	11/11/17	PAINDEPICE	50,00 €	28/11/17		85
SA	Champ	AS FUN CACHAN	92	13/01/18	AYNDIN M	50,00 €	28/01/18		40
LS	Champ	CE CEIDF	75	22/01/18	DOMOISON	50,00 €	13/02/18		30
LS	Coupe	FC BOLINGO UNITED	94	09/10/17	BELKEBIR	25,00 €	24/10/17		0